



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Chine

Question écrite n° 9984

Texte de la question

M. Éric Jalton appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le prélèvement d'organes sur des personnes vivantes, opéré en Chine sur les prisonniers de conscience. Une interpellation poignante relate en effet pareils événements sur des détenus en Chine, singulièrement semble-t-il pratiquants de Falun gong, dissidents politiques ou minorités ouïghours et tibétaines. Des enquêtes tout à fait sérieuses viendraient confirmer ce macabre état de fait. L'association DAFOH, *Doctors against forced organ harvesting* a demandé au Haut-commissariat des Nations-unies aux droits de l'Homme, la formation d'une équipe pour poursuivre l'enquête de manière indépendante, officielle tout en appelant la Chine à cesser la pratique des prélèvements d'organes sur des prisonniers exécutés et des prisonniers de conscience. Il souhaiterait savoir quelle position adoptera notre pays face à cette problématique grave.

Texte de la réponse

La France est vigilante sur la question du respect des droits de l'Homme en Chine, dont la liberté d'opinion et d'expression et la liberté de religion ou de conviction constituent des éléments fondamentaux. La France ne dispose cependant pas d'informations vérifiées sur des pratiques de prélèvement d'organes. La préoccupation de la France face à la situation des droits de l'Homme en Chine est régulièrement relayée auprès des autorités chinoises à l'occasion des contacts politiques entre nos deux pays. La France mène également depuis plusieurs années des coopérations concrètes en Chine, afin de soutenir le développement de l'Etat de droit et de la société civile. Celles-ci se déclinent en particulier par des programmes d'échanges et des séjours d'étude à destination des avocats chinois. Le soutien à la société civile comprend, quant à lui, des programmes d'invitations en France de personnalités engagées en faveur des droits de l'Homme. De manière constante, la France, dans un cadre bilatéral et européen, appelle l'attention de la Chine sur la nécessité de garantir la liberté d'expression et de poursuivre l'édification d'un Etat de droit. Ces messages sont notamment transmis dans le cadre du dialogue UE-Chine sur les droits de l'Homme. La France appelle également la Chine à davantage coopérer avec les Nations unies sur la question des droits de l'Homme.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9984

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2012](#), page 6355

Réponse publiée au JO le : [25 décembre 2012](#), page 7736